



Damien Carême
Député européen
Groupe des Verts/ALE au Parlement européen



Guillaume Gontard
Sénateur
Groupe Écologiste - Solidarité et Territoires

Bruxelles, le 5 février 2021,

À l'attention de Monsieur Le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Objet : Verbalisations et procédures abusives à l'encontre de bénévoles des associations *Tous Migrants* et *Médecins du monde*

Monsieur le Président de la République,

Nous souhaitons vous alerter sur la situation extrêmement préoccupante à la frontière franco-italienne, à Montgenèvre. Elle est préoccupante autant pour les exilé.e.s qui traversent la frontière enneigée dans des conditions extrêmement dangereuses, que pour les bénévoles qui subissent des pressions policières et judiciaires à chacune de leurs maraudes.

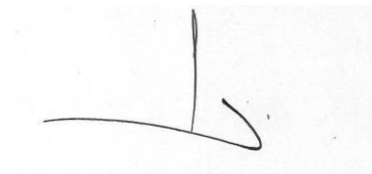
En janvier dernier, la préfecture des Hautes-Alpes a reconnu que les salarié.e.s et les bénévoles des maraudes avaient le droit de se déplacer entre 18h et 6h, muni.e.s d'une attestation, pour aider les personnes en difficulté. Pourtant, depuis novembre 2020, date à laquelle les effectifs de la Police aux Frontières ont été renforcés, les bénévoles sont arrêtés.e.s à chacune de leurs maraudes, parfois plusieurs fois par maraude, et sont désormais verbalisé.e.s. Dans la nuit du lundi 1er février, pas moins de douze amendes ont ainsi été délivrées aux maraudeur.se.s pour non-respect du couvre-feu alors qu'ils.elles disposaient des attestations nécessaires en bonne et due forme.

A Montgenèvre, le couvre-feu est devenu une nouvelle arme pour empêcher les bénévoles de venir en aide à des êtres humains qui ont traversé l'enfer, un prétexte pour sanctionner leur solidarité. Nous ne voulons pas croire qu'à Montgenèvre, comme ailleurs en France, l'État utilise la crise sanitaire pour atteindre aux droits fondamentaux des exilé.e.s en les refoulant sans même examiner leur demande d'asile ou pour punir un délit de solidarité pourtant censuré par le Conseil constitutionnel.

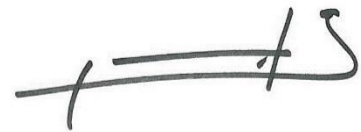
L'association *Tous migrants* a été récompensée, en 2019, par un Prix des droits de l'homme remis par la Garde des sceaux. *Médecins du Monde* est une ONG internationale qui, depuis plus de 40 ans, intervient partout dans le monde pour soigner les populations les plus vulnérables. Leurs bénévoles sont la fierté et l'honneur de notre pays. Quand des groupuscules fascistes envahissent les sommets avec leurs pick-up, les maraudeur.se.s,

eux.elles, fidèles aux valeurs de notre République, défenseur.se.s véritables de l'accueil et du secours en montagne, patrouillent en raquettes pour venir en aide à des femmes, des hommes et même des enfants très jeunes qui ont traversé les Alpes par des températures négatives, sous la neige, avec des équipements de fortune. Ces maraudes sont légitimes. Les bénévoles de ces associations doivent être soutenu.e.s plutôt que sanctionné.e.s. Les personnes migrantes doivent être accueillies avec dignité plutôt que refoulées illégalement. L'État de droit, en France, doit être respecté.

Dans l'attente de votre réponse et espérant que vous saurez être sensible à cette situation et au respect de l'État de droit, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération,



Damien Carême



Guillaume Gontard